

Institut d'études politiques de Paris
ECOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO
Programme doctoral de sociologie
Observatoire sociologique du changement

Doctorat en sociologie

Engagement et mobilité sociale par la culture
*Etude de trois configurations politiques et artistiques en banlieue
rouge (1960-2014)*

Annexes

Pauline Clech

*Thèse dirigée par Marco Oberti, Professeur des universités de sociologie, et
Edmond Préteceille, Directeur de recherche émérite au CNRS*

Soutenue le 20 novembre 2015

Jury :

Mme Muriel Darmon, Directrice de recherche au CNRS, CSE

M. Vincent Dubois, Professeur des universités de sociologie et science politique,
IEP de Strasbourg, SAGE

M. Marco Oberti, Professeur des universités de sociologie, Sciences Po, OSC
(*directeur*)

M. Edmond Préteceille, Directeur de recherche émérite, Sciences Po, OSC,
CNRS (*directeur*)

M. Bernard Pudal, Professeur des universités émérite de science politique,
Université Paris Ouest Nanterre La Défense, CRESPPA-CSU (*rapporteur*)

M. Olivier Schwartz, Professeur des universités émérite de sociologie,
Université Paris Descartes, CERLIS (*rapporteur*)

Table des matières

Annexe A/ Construction de l'analyse statistique : méthode	4
Annexe B/ Configurations socio-spatiales en proche banlieue parisienne. Typologies intermédiaires	10
Annexe C/ Guide d'entretien	37
Annexe C bis/ Guide d'entretien complémentaire (pour les enfants de communistes)	43
Annexe D/ Evolution de la morphologie sociale à Saint-Denis et Nanterre depuis 1968 : diplômés.....	45

Annexe A/ Construction de l'analyse statistique : méthode

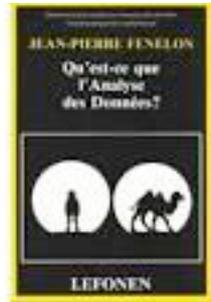
Je me suis appuyée sur des données issues du Recensement général de la population dans sa version rénovée pour les données les plus récentes (2008) et dans sa version ancienne pour 1999. Pour parvenir à rendre compte et à cartographier la pluralité des configurations, je me suis appuyée sur la réalisation d'*analyses géométriques des données* (Analyses Factorielles des Correspondances et Classifications Ascendantes Hiérarchiques) à l'échelle des IRIS. Le découpage à l'IRIS correspond à un découpage infra-communal. Plus l'échelle géographique retenue est fine, plus on peut rendre compte de l'hétérogénéité des contextes, mais trop fine, elle accentue les contrastes et le phénomène de ségrégation, créant ainsi un artefact statistique¹. Au contraire, moins l'échelle est fine, plus les résultats sont lissés – en regroupant des contextes variés, on établit une moyenne entre quartiers hétérogènes. L'IRIS constitue un bon entre deux puisque cela correspond à des ensembles de taille comparable qui renvoient à une échelle de quartiers.

L'analyse géométrique des données est un outil descriptif qui donne à voir les logiques de proximité et de distance entre individus statistiques – en l'occurrence, ici, entre quartiers – sur l'ensemble des variables étudiées. Contrairement aux régressions qui séparent les effets « propres » des différentes variables étudiées « toute chose égale par ailleurs », les analyses géométriques des données donnent à voir les interdépendances entre variables. L'analyse factorielle des correspondances permet de mettre au jour les oppositions qui structurent le plus fortement l'espace social et urbain. Cette information est présente dans le tableau initial avec x lignes et y colonnes, sous forme d'effectif ou de pourcentage. Mais il est très difficile d'en saisir la structure de manière rigoureuse et de lui donner un sens. Le but de l'analyse factorielle est donc de présenter sous une autre forme le tableau initial de telle manière à faire ressortir les structures les plus saillantes du tableau.

Il s'agit de passer des données initiales sous forme d'un nuage de points à n dimensions à deux, trois, quatre dimensions résumant le mieux l'information initiale. Ces dimensions synthétiques créées sont les axes factoriels ou facteurs. Le premier axe factoriel résume le mieux l'information, le second lui est orthogonal, jusqu'à n-1 facteurs. Pour comprendre la construction et la hiérarchie des facteurs produits par l'ACM, Fénelon posait le problème de

¹ Comme le montre Edmond Préteceille à propos des analyses d'Eric Maurin dans *Le ghetto français*. Voir PRETECEILLE, Edmond (2006a) La ségrégation contre la cohésion sociale : la métropole parisienne. In LAGRANGE, Hugues (Ed.) *L'épreuve des inégalités*. Paris, PUF.

la représentation d'un chameau à l'aide de deux dimensions². Ce résumé d'information initiale à trois dimensions suppose une perte d'information qui doit être la plus faible possible. Pour cela, il faut choisir l'angle qui donne le mieux à voir les caractéristiques du chameau, de profil plutôt que de face pour bien voir les bosses et la longueur de l'animal.



L'analyse porte sur l'ensemble des IRIS de la première couronne (variables actives) à l'exclusion de ceux dont les caractéristiques atypiques biaisent l'analyse (les IRIS d'activité comme Rungis ou les Magasins généraux à Aubervilliers, le Parc des expositions au Bourget ; les IRIS de parcs et forêts comme le parc départemental de la Courneuve ou la forêt domaniale de Meudon ; etc.). Une première approche IRIS par IRIS a permis de déterminer un seuil de 300 habitants ou de 200 résidences principales par IRIS comme limite en deçà de laquelle les IRIS sont exclus de l'analyse. Ce qui fait 1730 IRIS actifs et 27 exclus de l'analyse pour le recensement de 2008 et un peu moins pour celui de 1999 (1715) puisque certaines zones faiblement habitées ont été loties entre ces deux dates (comme la Plaine Saint-Denis ou « l'axe historique » poursuivant la Défense sur le territoire de Nanterre) résorbant des friches industrielles. Ces IRIS actifs concernent seulement les IRIS des Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne (départements 92, 93 et 94). Quand cela a été possible, les IRIS parisiens (au nombre de 901) figurent en illustratifs³ plutôt que comme des individus actifs car c'est bien l'espace de la proche banlieue, son hétérogénéité et ses oppositions internes, qu'il s'agit d'étudier.

L'analyse géométrique des données est une approche empirique (à partir de données chiffrées) et descriptive (nul besoin de formuler d'hypothèses fortes à tester auparavant) qu'il s'agit ensuite d'interpréter de manière inductive. Je vais détailler précisément comment j'ai construit ces analyses, étape par étape, car il est très facile d'obtenir des artefacts. Les

² FÉNELON, Jean-Pierre (1981) *Qu'est-ce que l'analyse des données? Exposé accessible aux non-mathématiciens*, Paris, Lefonen.

³ Pour certaines phases de l'analyse ou certaines variables disponibles uniquement sur le CASD, je n'ai pas eu accès au logiciel SPAD – à partir duquel je fais les analyses statistiques – ce qui ne m'a pas toujours permis d'inclure des IRIS illustratifs.

« chiffres » des analyses statistiques sont autant construits que le matériau des analyses de terrain et sa pratique nécessite donc autant de réflexivité.

« Une méthode statistique peut conduire à des résultats inattendus si l'utilisateur maîtrise mal certaines de ses propriétés et, dans certains cas, cette ignorance peut devenir un piège »⁴ : je vais maintenant exposer les données et la méthode sur lesquelles je me base, conçus pour ne pas tomber dans des « pièges » et devant répondre aux critères scientifiques de reproductibilité et de falsifiabilité. Les bases de données à partir desquelles j'ai travaillé sont des *tableaux de contingence* croisant des quartiers (les IRIS) et des variables dont les données sont en effectifs (exception faite des revenus fiscaux localisés des ménages dont je disposais sous forme de pourcentage et qui ont donc dû être traité via une Analyse en Composante Principale). J'ai réalisé autant d'analyses factorielles (AFC et CAH) que j'avais de variables différentes (dont la liste figure plus haut), sur les conseils d'Edmond Préteceille, j'ai donc travaillé sur des données homogènes (les différentes modalités d'une seule variable).

Tableau 9 : la forme des tableaux de contingence (exemple de la variable « statut d'occupation »)

IRIS	Propriétaires (modalité 1)	Locataires HLM (modalité 2)	Locataires non HLM (modalité 3)	Logés gratuitement (modalité 4)	Total des effectifs par IRIS
IRIS 1 . . .	Effectif résidences principales occupées par des propriétaires dans l'IRIS 1 . . .	Effectif des résidences principales occupées par des locataires HLM dans l'IRIS 1 . . .	Effectif des résidences principales occupées par des locataires du parc privé dans l'IRIS 1 . . .	Effectif des résidences principales occupées par des personnes logées gratuitement dans l'IRIS 1 . . .	Total des effectifs de l'IRIS 1 . . .
Total des effectifs par modalités	Total des propriétaires pour les 1730 IRIS	Total des locataires HLM pour les 1730 IRIS	Total des locataires non HLM pour les 1730 IRIS	Total des logés gratuitement pour les 1730 IRIS	Total des effectifs pour les 1730 IRIS

Le choix des modalités par variable a été fait en fonction de son intérêt sociologique, de sa distribution (c'est-à-dire de son atypisme) et de sa contribution aux axes factoriels. Pour ces deux derniers critères, il s'agit d'éviter ce que Philippe Cibois nomme « l'effet de distinction » « qui crée un facteur du simple fait que quelques individus associent les mêmes comportements rares donc distinctifs »⁵. Pour éviter cela, il faut donc enlever de l'analyse les

⁴ CIBOIS, Philippe (1997) Les pièges de l'analyse des correspondances. *Histoire & Mesure*, 12, 299-320. p. 300

⁵ Ibid. p. 299

modalités les plus atypiques et non directement liées à l'analyse sous peine de les voir fortement contribuer à la construction des axes. Par exemple, la modalité « Clergé et religieux », peu nombreuse et très atypique, structurerait fortement l'analyse factorielle au détriment d'autres modalités plus « typiques » puisque renvoyant à un plus grand nombre d'individus mais plus pertinentes pour l'étude de la morphologie sociale de la banlieue parisienne. Pour chaque variable, nous précisons donc les modalités exclues de l'analyse.

Pour mieux cerner le sens sociologique de chacune des modalités, j'ai procédé à une discrétisation (selon la technique des moyennes emboîtées) puis à sa cartographie. Ainsi, je me suis rendue compte que la modalité « logés gratuitement » renvoie à une certaine catégorie de fonctionnaires : plutôt les militaires et policiers, mais aussi les hauts fonctionnaires logés dans les beaux quartiers ; tandis que la modalité « logés en hôtel » semble, par sa répartition géographique, constituer un signe de précarité (et un habitat social de fait). La modalité « logements construits entre 68 et 74 » qui correspond à la fin de la construction des grands ensembles, avant la circulaire Guichard, est un indicateur, pour les HLM, de fin de la résorption des bidonvilles. Ce travail préparatoire prévient des erreurs et contre-sens qui risquent de surgir d'une lecture hâtive des données.

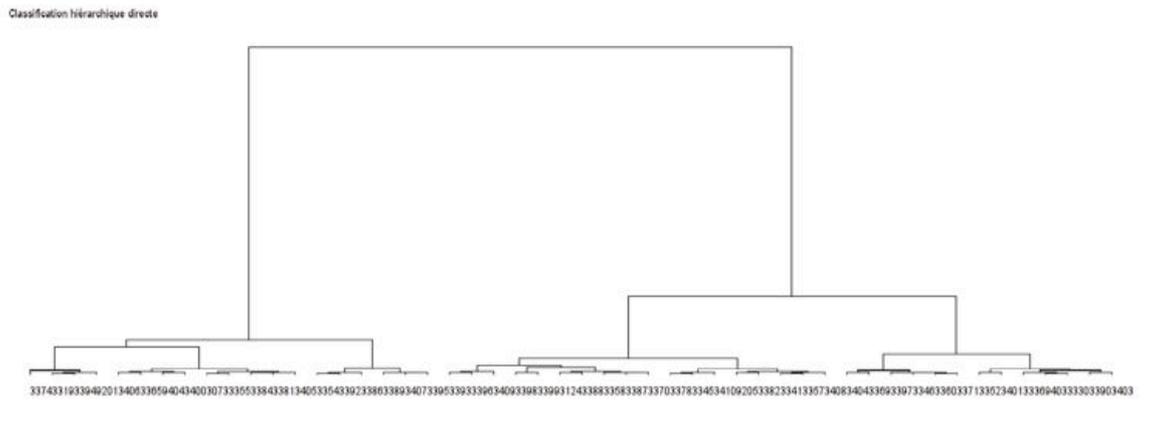
A partir des données ainsi préparées, j'ai procédé à autant d'*analyses factorielles*⁶ que de variables étudiées. Le nombre d'axes retenus dans l'analyse dépend de leur inertie ou valeur propre et de la possibilité à en donner une interprétation sociologique. En général, j'ai pu retenir les trois premiers axes factoriels. L'explication des axes se base principalement sur la contribution des modalités de la variable sur cet axe (supérieure à $100/n$), c'est-à-dire celles qui ont le plus contribué à le construire, mais aussi sur les modalités qui ont des petits effectifs et sont bien représentés par cet axe. L'analyse factorielle permet de voir les modalités qui structurent le plus l'espace social de la proche banlieue parisienne.

Ensuite, pour avoir une information synthétisant l'ensemble des proximités et des distances, j'ai réalisé ensuite des *Classifications ascendantes hiérarchiques*, c'est-à-dire des typologies que j'ai ensuite cartographiées. La réalisation d'une classification est un moyen robuste pour mettre au jour l'existence de groupes socialement différenciés : le plus possibles hétérogènes

⁶ Réalisées avec le logiciel SPAD.

entre eux (la variance inter-classe doit être la plus grande possible), mais dont les individus sont le plus possible homogènes au sein du même groupe (la variance intra-classe doit être la plus petite possible). La CAH est un processus itératif qui agrège progressivement les individus qui se ressemblent le plus, qu'on représente à l'aide d'un type de graphique appelé « dendrogramme ». Comme des poupées gigognes, les classes sont emboîtées les unes dans les autres jusqu'à former une seule classe constituée de la moyenne de chaque modalité.

Ce qu'un processus itératif veut dire (dendrogramme)



Je vais maintenant détailler le principe de construction des typologies. J'ai fait le choix de réaliser les classifications à partir de l'ensemble des axes factoriels pour conserver l'ensemble de l'information initiale. Ensuite, j'ai adopté une lecture descendante en regardant, à partir de la partition en 2 classes, ce que chaque nouvelle subdivision ajoute à la finesse de la description (méthode divisive ou de segmentation). J'ai poursuivi le processus de subdivision tant que les classes supplémentaires sont explicables sociologiquement et apportent des éléments de compréhension nouveaux. J'ai aussi pu interrompre la division d'une branche quand les effectifs au sein d'une classe deviennent trop faibles car quelques IRIS sont très atypiques. Ainsi, l'arbre des classifications ou dendrogramme peut être élagué à des niveaux différents. Il s'agit à la fois de résumer le plus possible la variance totale du tableau de contingence initial, donc d'aller au plus fin possible, mais également d'obéir au principe de parcimonie pour pouvoir être explicable sociologiquement. Le nombre de classes retenu est donc un choix raisonné. Ce choix s'appuie aussi sur le calcul des indices de niveaux et le dendrogramme. Ces deux outils figurent les sauts d'inertie, c'est-à-dire l'augmentation de la variance intra-classe si le nœud se fait (or cette dernière doit rester le plus faible possible). Il faut couper avant une perte grande d'information. Il se fait aussi en fonction du nombre d'individus dans chaque classe.

La description des classes ainsi construites s'appuie principalement sur deux caractéristiques des modalités significatives (c'est-à-dire supérieures au seuil de 2,5 du test de l'inférence) :

- le calcul de leur densité (sont-elles sur ou sous-représentées)
- les données initiales (les marges qui sont donc des moyennes et les effectifs).

Les allers-retours entre les données synthétisées et les données initiales sont importants. En effet, par construction, analyses factorielles et classifications mettent au jour les principes de proximité et de distance *les plus saillants*. Elles mettent donc au jour ce qui est différencie le plus les individus mais les variables les plus moyennes, présentes à peu près partout, apparaissent peu, ce qui peut conduire à occulter les caractéristiques partagées par la majorité des individus étudiés.

Annexe B/ Configurations socio-spatiales en proche banlieue parisienne. Typologies intermédiaires

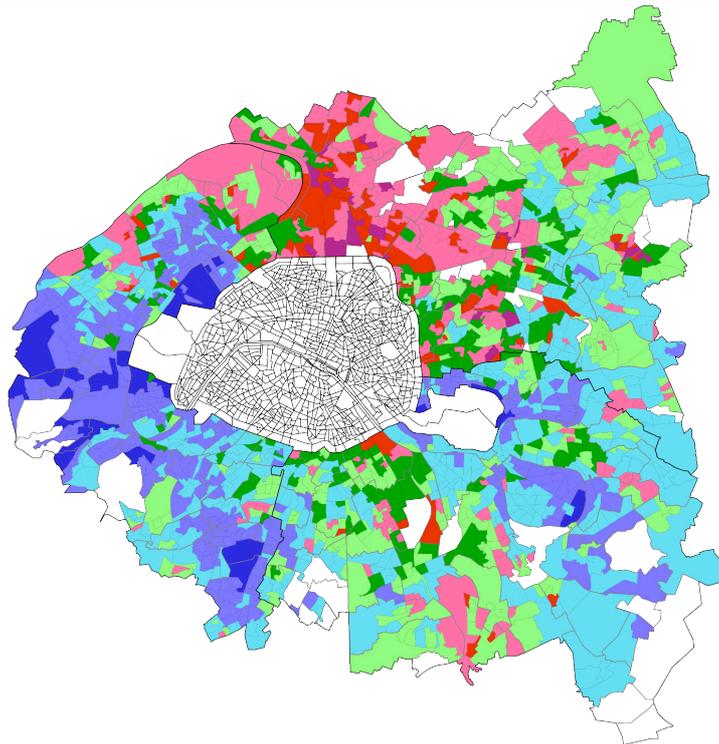
B.1. Revenus fiscaux localisés des ménages (RFLM)⁷

Il s'agit ici de décrire les IRIS selon les revenus des habitants. A partir de ces données, deux informations principales m'intéressaient : le niveau médian des revenus par IRIS (plutôt que la moyenne trop sensible aux valeurs extrêmes) et leur répartition au sein de la population (la médiane cache-t-elle une forte disparité entre habitants ?). J'ai retenu deux variables : la médiane des revenus et le rapport inter-décile (écart entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres).

L'ACP comporte donc deux axes ($\lambda_1=65,46\%$ et $\lambda_2=34,54\%$). Sur le nuage des individus, on repère un effet Guttman, ce qui signifie que le tableau initial est diagonal, qu'il y a une redondance entre ces deux variables : les quartiers riches sont plutôt homogènes et les quartiers pauvres sont plutôt hétérogènes. La CAH va permettre d'entrer dans le détail des configurations.

⁷ Ils sont établis à partir des fichiers exhaustifs des déclarations de revenus des personnes physiques, de la taxe d'habitation et du fichier d'imposition des personnes physiques fourni par la Direction générale des finances publiques. La redistribution n'est pas prise en compte, il ne s'agit donc pas du revenu disponible. L'Unité de consommation permet néanmoins d'approcher le niveau de vie. Données 2009.

Carte 16 : l'espace des Revenus fiscaux localisés des ménages en première couronne (2009)



Légende	Profils	Médiane	Rapport Inter-décile
	Classe 1 (56 IRIS)	43314,300	8,422
	Classe 2 (298 IRIS)	31647,000	5,415
	Classe 3 (420 IRIS)	24402,200	5,013
	Classe 5 (30 IRIS)	9703,279	27,159
	Classe 6 (92 IRIS)	11480,700	11,896
	Classe 7 (197 IRIS)	19099,500	7,933
	Classe 8 (325 IRIS)	17177,500	5,523
	Classe 9 (304 IRIS)	12204,100	7,406
	<i>Moyenne (première couronne)</i>	<i>21200,900</i>	<i>6,798</i>
	France	18355 (2009)	5,6 (2010)
	Île-de-France	21791 (2010)	7,4 (2010)

Code couleur⁸ : le bleu renvoie aux espaces supérieurs, le vert aux espaces moyens et le rouge aux espaces pauvres ; plus la couleur est vive, plus les inégalités sont prononcées, plus elle est pastelle, plus les espaces sont homogènes.

Source : INSEE (données en accès libre), carte réalisée avec Cartes & Données (Articque)

⁸ Les codes couleurs qui vont suivre sont inspirés de celui mis en œuvre par Edmond Préteceille dans ces différents travaux sur la ségrégation sociale et ethnique.

En matière de revenu des ménages, la proche banlieue parisienne est un espace riche et contrasté : sa médiane est supérieure à celle de la France entière (21 200 euros contre 18 355 euros) mais dissimule de fortes disparités entre quartiers.

La CAH permet de mettre au jour trois types de quartiers : des quartiers riches, des quartiers moyens et des quartiers pauvres. Les quartiers riches sont davantage homogènes : c'est dans ces quartiers que l'on trouve les rapports inter-décile les plus faibles (ils sont plus faibles que la moyenne de cette espace et que la moyenne nationale), à l'exception notable du type le plus riche, marqué par un rapport inter-décile nettement plus élevé. On peut penser que dans ces derniers quartiers, comme à Neuilly, même si l'échelle des revenus augmentent moins vite que celle du patrimoine⁹, il y a une différence entre ménages très très riches et d'autres « seulement » très riches. On peut aussi penser que d'autres catégories sociales aux ressources plus modestes vivent dans ces espaces comme le personnel de service direct aux particuliers, domesticité moderne ou encore, autour de Sceaux, des étudiants.

Les quartiers moyens ont une médiane inférieure à celle de la première couronne mais proche de la médiane nationale. Le type moyen le plus riche renvoie à un espace proche de Paris et est caractérisé par une importante disparité entre ménages. Le type moyen le moins riche correspond à un espace plus proche de la deuxième couronne parisienne.

Enfin, la typologie permet de distinguer trois types de quartiers pauvres. Plus ces quartiers sont pauvres, plus les inégalités entre ménages sont importantes : de 0,58 à 0,46 fois le revenu médian de la première couronne (c'est-à-dire de 0,66 à 0,53 fois le revenu national médian), le rapport inter-décile est multiplié par 3,7, avant redistribution. On peut toutefois penser que les inégalités sont réduites par les mécanismes de redistribution. Ces quartiers sont principalement situés au nord de la Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine, ainsi qu'au sud du Val-de-Marne.

B.2. Origine nationale des habitants

Pour réaliser la typologie de l'origine nationale des habitants de la première couronne parisienne, je me suis appuyée sur les variables construites par Edmond Préteceille ci-dessous. L'information concernant le lieu de naissance des individus permet de distinguer les primo-arrivants quelque soit la date de leur arrivée, même si ils ont été naturalisés. On a ainsi

⁹ CHAUVEL, Louis (2006) *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, «La République des idées». (p. 27)

accès aux strates plus anciennes de l’immigration (espagnole, italienne par exemple) comme aux plus récentes. Néanmoins, en l’absence de « statistiques ethniques » en France, on perd la trace des générations suivantes, sauf pour les secondes générations qui vivent toujours avec leurs parents.

Tableau 10 : détail des modalités pour la variable pays de naissance

Personnes nées avec la nationalité française	FR DOMTOM	Français nés en France métropolitaine Français nés dans les DOM TOM
Personnes nées à l'étranger	AMN EUN EST ITA ESP POR ALG TUN MAR AFR TUR MOR IND ASE AMN	Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande Europe du nord Europe de l'est Italie Espagne Portugal Algérie Tunisie Maroc Afrique sub-saharienne Turquie Moyen-Orient Inde, Pakistan Asie du sud-est Amérique latine

D’après les effectifs, les Français nés en France métropolitaine sont présents dans tous les IRIS et ils sont bien plus nombreux que les immigrés. Pour ne pas perdre de précision au niveau des logiques de proximité et de distance entre les populations immigrées, j’ai choisi de ne traiter dans l’analyse factorielle que des modalités relatives aux « personnes nées à l’étranger » auxquelles j’ajoute les « Français nés dans les DOM TOM ». En outre, pour ne pas créer d’artefact, il est important de garder les marges du tableau initial, c’est-à-dire de ne pas perdre de vue que le phénomène de sur ou de sous-représentation des populations immigrées se fait dans un contexte de (plus ou moins) forte présence de personnes françaises nées en France métropolitaine. J’ai donc croisé la typologie de l’origine migratoire avec la variable « Français nés en France métropolitaine » discrétisée en 4 classes selon la méthode des moyennes emboîtées (sur/sous-représentation par rapport à la moyenne).

L’accès à ces données est difficile puisqu’elles sont considérées comme « sensibles » par la statistique publique. Cela a des effets sur la manière de les traiter. J’avais fait une première typologie à partir des données de 1999, à l’échelle des TRIRIS (agrégation d’IRIS) qui lisse les différences puisqu’elle rassemble des IRIS dont les caractéristiques sociales peuvent être hétérogènes. Quant aux communes de peu d’IRIS, je n’avais tout simplement pas pu avoir accès aux données. Pour les données de 2008, j’ai pu avoir ces données à l’échelle des IRIS via le CASD. Néanmoins, comme il n’y avait pas le logiciel que je maîtrise sur le CASD pour

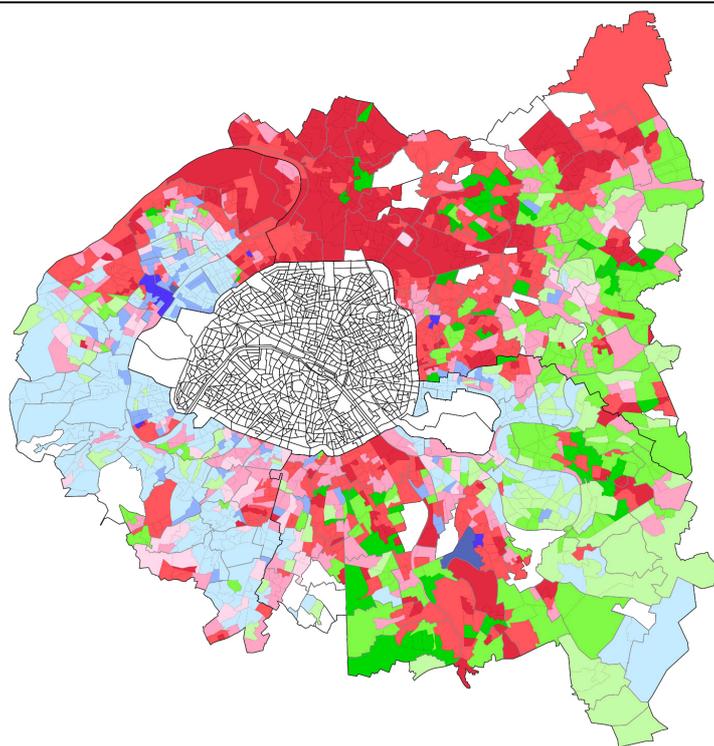
refaire les typologies à partir des nouvelles données, suivant le conseil d'Edmond Préteceille, à partir du profil moyen des classes issu de la typologie de 1999, chaque IRIS a été affecté en 2008 à la classe dont le profil moyen lui est le plus proche. Même si j'utilise la même typologie et donc les mêmes profils moyens pour chacune des classes aux deux dates du recensement, ces changements d'échelle rendent difficile une comparaison terme à terme entre 1999 et 2008. Je ne m'y risquerai pas.

L'analyse des correspondances met en évidence, sur le premier axe ($\lambda_1=27,8\%$), une opposition entre les immigrés des pays anglo-saxons, d'Europe du nord, du Portugal et les immigrés d'Algérie, du Maroc, d'Afrique sub-saharienne. Cela oppose des immigrés venant de pays riches (la présence des portugais est peut-être à interpréter comme une immigration de service présente dans les beaux quartiers) et des immigrés en provenance à la fois de pays pauvres et des anciennes colonies françaises d'Afrique. Le second axe ($\lambda_2=14,7\%$) oppose les immigrés des pays anglo-saxons, d'Europe du nord, du Moyen-Orient, de l'Asie du sud-est et les immigrés d'Italie, Portugal. Ici, l'immigration des pays riches ou en essor économique s'oppose à une immigration européenne économique ancienne.

La classification retenue ne comporte que trois classes car dès le 3^{ème} nœud de la partition, ce sont des nationalités précises qui se distinguent (turcs, puis asiatiques, puis marocains), ce qui confirme d'ailleurs la prégnance de logiques de regroupement par nationalité chez les primo-arrivants. Cette typologie peu détaillée dessine des zones plutôt caractérisées par l'un des trois types d'immigration plutôt que de mettre en évidence des espaces plus exclusifs de primo-migrants (quartiers turcs et asiatiques notamment qui ont des logiques de répartition spatiales propres). Cette classification en trois classes est croisée avec la discrétisation en quatre classes de la modalité « français nés en France métropolitaine », ce qui fait 12 classes¹⁰.

¹⁰ Au moment où je rédige cette thèse, ces arguments ne me convainquent plus tout à fait, une plus grande finesse me semble préférable mais vu la difficulté à obtenir ces données, je n'ai pas refait l'analyse.

Carte 17 : l'espace des origines nationales des habitants en première couronne (2008)



Légende	Classes
	Classe 1 : une immigration européenne
	Français nés en France métropolitaine - -
	Français nés en France métropolitaine -
	Français nés en France métropolitaine +
	Français nés en France métropolitaine + +
	Classe 2 : une immigration de pays riches
	Français nés en France métropolitaine - -
	Français nés en France métropolitaine -
	Français nés en France métropolitaine +
	Français nés en France métropolitaine + +
	Classe 3 : profil moyen des migrants issus des anciennes colonies françaises
	Français nés en France métropolitaine - -
	Français nés en France métropolitaine -
	Français nés en France métropolitaine +
	Français nés en France métropolitaine + +

Code couleur : le bleu renvoie aux migrations des pays riches, le vert aux migrations européennes et le rouge aux espaces les plus moyens qui sont donc caractérisés par la présence de migrants en provenance des anciennes colonies françaises.

Plus les contrastes de couleurs sont vifs, plus ces espaces sont caractérisés par une sous-représentation des français nés en France métropolitaine, inversement plus les couleurs sont pastelées, plus les français nés en France métropolitaine sont sur-représentés.

Source : données du recensement renouvelé de la population, 2008 (obtenues via le CASD), carte réalisée avec Cartes & Données (Articque)

Tableau 11 : pourcentages et densités des différentes origines migratoires par classe

%	POR	EUN	MOR	ITA	AMN	EST	ESP	AML	ASE	TUR	TUN	IND	MAR	DOMTOM	AFR	ALG
Classe 1	22,47	2,38	2,38	6,38	0,38	5,64	3,68	2,07	5,98	2,65	3,6	3,12	6,73	10,19	9,56	12,75
Classe 2	14,65	8,83	6,97	4,33	2,23	8,12	4,3	3,18	7,45	1,22	4,26	2,88	8,56	7,13	7,73	8,16
Classe 3	8,74	1,27	2,23	2,42	0,21	4,72	2,34	2,38	6,78	3	5,01	3,98	11,88	13,06	14,86	17,14
Moyenne	13,37	2,69	2,97	3,78	0,56	5,47	3	2,41	6,66	2,65	4,51	3,58	9,98	11,4	12,35	14,61
Densité	POR	EUN	MOR	ITA	AMN	EST	ESP	AML	ASE	TUR	TUN	IND	MAR	DOMTOM	AFR	ALG
Classe 1	1,68	0,88	0,80	1,69	0,68	1,03	1,23	0,86	0,90	1,00	0,80	0,87	0,67	0,89	0,77	0,87
Classe 2	1,10	3,28	2,35	1,15	3,98	1,48	1,43	1,32	1,12	0,46	0,94	0,80	0,86	0,63	0,63	0,56
Classe 3	0,65	0,47	0,75	0,64	0,38	0,86	0,78	0,99	1,02	1,13	1,11	1,11	1,19	1,15	1,20	1,17

Classe 1 : une immigration européenne ancienne (334 IRIS)

Les populations originaires du Portugal (avec un effectif de 22,5%) et d'Italie (avec un effectif moindre de 6,4%¹¹) sont très nettement sur-représentés (1,7 fois plus nombreuses qu'en moyenne pour l'ensemble de la première couronne). L'immigration des pays riches est sous-représentée. Sont également sous-représentés les immigrés Marocains et les populations d'Afrique sub-saharienne, même si leurs effectifs ne sont pas négligeables (6,7% et 9,6%). Les français nés dans les DOM-TOM et les Algériens ont un profil moyen et représente les 2^{ème} et 3^{ème} effectifs (10,2% et 12,8%). Quant aux autres origines migratoires, elles sont proches de la moyenne. Les espagnols sont légèrement sur-représentés. On peut penser qu'il s'agit là de quartiers où se sont fixés les premières vagues migratoires économiques importantes, pendant l'entre-deux-guerres notamment, dans des quartiers pavillonnaires (dont certains ont été des bidonvilles). C'est ce que montre la carte avec des quartiers comme la Mutuelle à Saint-Denis, le Mont Valérien à Nanterre ou encore Champigny. Si l'on prend en compte dans l'analyse les marges du tableau initial, on voit que ces populations sont principalement présentes dans des quartiers où sont sur-représentés les français nés en France métropolitaine. Il s'agit donc de quartiers relativement mélangés du point de vue de l'origine nationale des habitants, à l'exclusion des immigrés des pays riches.

Classe 2 : une immigration de pays riches (402 IRIS)

Il s'agit d'une classe où sont sur-représentés les immigrés originaires de pays riches : Europe du nord, Amérique du nord et Moyen-Orient (de 2,3 à 4 fois plus présents qu'en moyenne). Au vue des quartiers des lesquels ils s'installent, on peut émettre l'hypothèse que ces immigrés sont eux-mêmes plutôt fortunés : communes de la banlieue ouest, des bords de

¹¹ L'immigration étant plus ancienne, on peut penser que les primo-arrivants sont plus nombreux à être décédés et que cela donne tout de même une idée de leur implantation géographique si l'on fait l'hypothèse d'une tendance à l'installation des primo-arrivants à proximité des ressortissants du même pays

Marne, des abords du bois de Vincennes, autour de Sceaux. Néanmoins, en effectif, ils constituent une minorité. Les migrants européens sont proches de la moyenne (il y a donc 14,7% de portugais). Les migrants d'Afrique, des DOM TOM et de Turquie sont sous-représentés mais ont des effectifs similaires aux immigrés d'Europe du Nord par exemple.

Encore plus que pour la classe précédente, ces populations vivent dans des quartiers majoritairement composés de français nés en France métropolitaine, sauf vers le quartier d'affaire de la Défense (Puteaux, Courbevoie) où les français nés en France sont légèrement sous-représentés.

Classe 3 : profil moyen des migrants issus des anciennes colonies françaises (994 IRIS)

Cette classe n'est pas caractérisée par la sur-représentation d'un groupe migratoire. C'est la sous-représentation qui la caractérise fortement : l'immigration des pays riches est plus de deux fois moins présente qu'en moyenne. C'est aussi le cas, un peu moins marqué, pour l'immigration européenne. Les immigrés des autres pays sont proches de la moyenne. Comme pour l'ensemble de la première couronne donc, les effectifs les plus importants sont ceux des immigrés en provenance de pays pauvres et principalement des anciennes colonies de la France : Maroc (11,9%), Algérie (17,1%), Afrique sub-saharienne (14,9%), Tunisie (5%), mais aussi les français nés dans les DOM TOM (13,1%). Mais contrairement aux autres types de migration, ces populations vivent majoritairement dans des quartiers où les français nés en France métropolitaine sont sous-représentés. Ces quartiers sont principalement situés en Seine-Saint-Denis, au nord des Hauts-de-Seine et au sud du Val-de-Marne.

Les populations immigrées se mélangeant le moins aux autres immigrés sont celles en provenance des pays riches et les anciennes strates migratoires européennes. Les autres immigrés sont d'avantage mélangés puisqu'ils vivent dans tous les types de quartier mais dans les quartiers où ils sont majoritaires, ce sont les français nés en France métropolitaine qui sont sous-représentés.

B.3. Diplômes

Pour réaliser la typologie informant sur le niveau de diplôme des habitants, je me suis basée sur les variables suivantes, issues du recensement renouvelé de la population (2008).

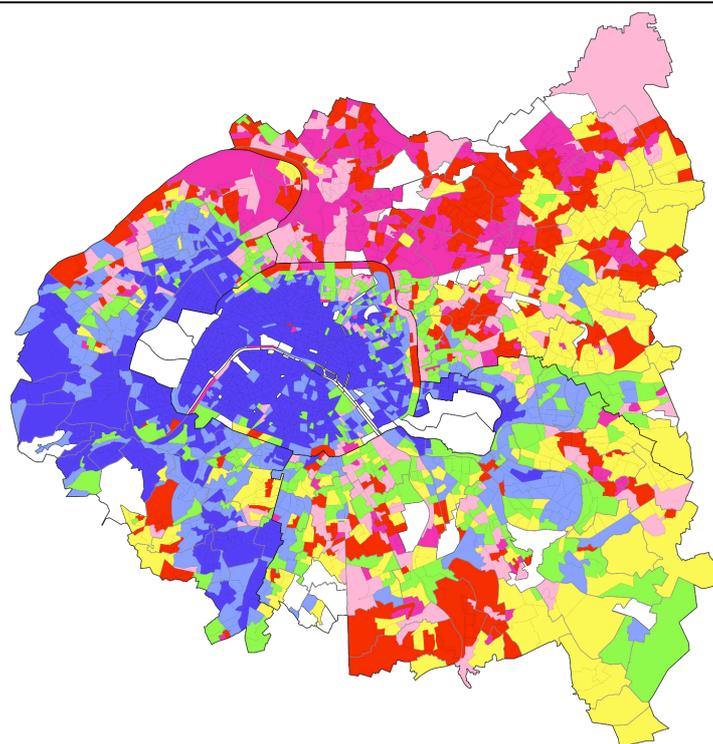
Tableau 12 : liste des variables actives pour la typologie des diplômes

Population scolarisée	moins de 17 ans entre 18 et 24 ans entre 25 et 29 ans plus de 30 ans
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	sans diplôme CEP (Certificat d'études primaires) BEPC (Brevet des collèges) CAP-BEP BAC Bac+2 Supérieur au Bac+2

L'axe 1 résume une grande partie de l'information ($\lambda_1=63,7\%$) et met en évidence une opposition entre les individus les plus diplômés du supérieur (ayant un diplôme supérieur au Bac+2) et les individus non diplômés. L'axe 2 ($\lambda_2=12,3\%$) met en évidence une opposition entre les variables précédentes (individus sans diplôme principalement mais aussi les plus diplômés) et ceux qui ont des petits diplômes (principalement Certificat d'études primaires, CAP-BEP, mais aussi DEUG). L'axe 3 ($\lambda_3=7,1\%$) oppose les jeunes majeurs scolarisés (entre 18 et 29 ans) aux plus diplômés (diplôme supérieur au Bac+2).

Comme pour les Revenus fiscaux localisés des ménages, le nuage des IRIS met en évidence l'existence d'un effet Guttman (courbe en « u ») qui révèle l'existence d'une logique sociale et spatiale forte : la répartition des types de diplômes n'est pas aléatoire et peut être résumable par une seule variable, d'où la grande part de variance expliquée par le premier axe. Les modalités les plus structurantes (« aucun diplôme » et « diplôme supérieur à un Bac+2 ») sont en effet complémentaires. La typologie présente donc un gradient de leur présence/absence relative. Les petits diplômes ou personnes encore scolarisées structurent nettement moins l'espace. D'autre part cet effet Guttman met en avant l'existence d'une certaine homogénéité au sein des quartiers.

Carte 18 : l'espace des diplômés en première couronne (2008)



Légende	Classes
	Classe 1 : l'espace des diplômés
	Classe 2 : l'exclusivisme des diplômés
	Classe 3 : un espace moyen
	Classe 4 : un espace moyen où les sans diplômes prennent le pas sur les plus diplômés
	Classe 5 : l'espace des petits diplômés
	Classe 6 : l'espace des sans et des petits diplômés
	Classe 7 : l'espace des sans diplôme et des jeunes scolarisés

Sources : INSEE, données issues du recensement renouvelé de la population, 2008 (en accès libre), carte réalisée avec Cartes & Données (Articque)

Classe 1 – l'espace des diplômés (287 IRIS)

Cette classe est caractérisée par une sur-représentation nette des individus les plus diplômés du supérieur (22,8% ont un diplôme supérieur à un Bac+2, 11,6% ont un Bac+2). Les autres diplômés ont un profil moyen (12,8% de bacheliers, 10,2% de CAP ou BEP). Seuls les individus sans aucun diplôme sont fortement sous-représentés (7,9% contre 15,1% en moyenne).

Classe 2 – l'exclusivisme des diplômés (256 IRIS)

Cette classe présente une version exacerbée de la précédente. Les plus diplômés sont 2,2 fois plus présents qu'en moyenne avec 33,1% des effectifs. Les possesseurs d'un Bac ou Bac+2

ont un profil moyen. En revanche, tant les petits diplômés que les individus n'ayant aucun diplôme sont très largement sous-représentés (2 fois moins nombreux qu'en moyenne).

Classe 3 – un espace moyen (214 IRIS)

Il s'agit ici de la classe au profil le plus moyen. Les effectifs les plus nombreux sont donc proches de la moyenne de la première couronne parisienne : 15,7% pour les plus diplômés, 10,3% pour les titulaires d'un Bac+2, 12,7% pour les bacheliers, 13,1% pour les individus sans diplôme, 19,8% pour les moins de 17 ans encore scolarisés, 4,8% pour les titulaires d'un BEPC, 5,6% pour les possesseurs d'un CEP, 12% pour les CAP-BEP. Les jeunes adultes scolarisés forment 5,7% de la population.

Classe 4 – un espace moyen où les sans diplômés prennent le pas sur les plus diplômés (201 IRIS)

Les individus sans aucun diplôme sont légèrement sur-représentés et forment 18,9% de la classe. Les autres variables ont un profil moyen, sauf les plus diplômés qui sont deux fois moins présents (8,7%). Ainsi les enfants de moins de 17 ans encore scolarisés forment 21,8% de la population, les titulaires d'un CAP ou BAP, 13,2%, les bacheliers sont 12,6%. Les jeunes adultes encore scolarisés (18-24 ans) sont 6,1%. Les bac+2 forment 7,6% de la population.

Classe 5 – l'espace des petits diplômés (275 IRIS)

Cette classe est caractérisée par une légère sur-représentation des petits diplômés : 15,8% des CAP ou BEP, 7,3% de CEP, 13,5% de bacheliers, 5,6% de BEPC. Les enfants de moins de 17 ans scolarisés ont un profil moyen (19%). Les non diplômés sont légèrement inférieurs à la moyenne (12,5%). Là aussi, ce sont les plus diplômés qui se caractérisent par leur absence relative (10,1% au lieu de 14,8%).

Classe 6 – l'espace des sans et des petits diplômés (275 IRIS)

Dans cette classe, on observe une nette sur-représentation des individus sans diplôme (21,5%), ainsi que de ceux diplômés d'un CEP (7,8%). Les titulaires d'un CAP ou BEP sont également un peu plus présents qu'en moyenne (16%). Les bacheliers et jeunes de moins de 17 ans encore scolarisés ont un profil moyen. Mais les diplômés du supérieur (Bac+2 ou supérieur) sont très largement sous-représentés, notamment les plus diplômés qui sont 5,4% pour 14,8% en moyenne.

Classe 7 – l'espace des sans diplôme et des jeunes scolarisés (222 IRIS)

Cette classe présente une version exacerbée de la précédente avec deux fois plus d'individus sans aucun diplôme qu'en moyenne (29,3%), une sur-représentation également d'enfants de moins de 17 ans encore scolarisés (25%). Les petits diplômés ont un profil moyen. Et les diplômés du supérieur sont encore plus fortement sous-représentés (4%).

L'exclusivisme social le plus marqué provient des plus diplômés, ce que confirmera la typologie des PCS.

B.4. Logement et date d'emménagement

Pour réaliser cette typologie, je me suis basée sur les quatre types de variables qui suivent, dont l'unité de compte est le logement (résidence principale) et non les habitants. Cela donne une image de la présence/absence des logements et non du fait qu'ils soient plus ou moins peuplés.

Tableau 13 : Variables actives pour la typologie logement

Variables	Modalités des variables
Type de logement	Maison Appartement
Statut d'occupation	Propriétaire Locataire du secteur privé Locataire HLM Logé gratuitement ¹²
Date d'achèvement (données 2008)	Avant 1949 Entre 1949 et 1974 Entre 1975 et 1989 Entre 1990 et 2005
Date de construction (données 1999)	Avant 1915 Entre 1915 et 1948 Entre 1949 et 1967 Entre 1968 et 1974 Entre 1975 et 1981 Entre 1982 et 1989 Après 1990
Date d'emménagement	Moins de 2 ans Entre 2 et 4 ans Entre 5 et 9 ans Plus de 10 ans

L'ensemble de ces informations est important à conserver pour réaliser la typologie car elles permettent de caractériser finement les types de logement présent dans cet espace. La variable « date d'achèvement des logements » de 2008 est beaucoup moins fiable que la variable « date de construction » présente dans le recensement en 1999, d'où le choix de conserver les deux informations. On obtient ainsi quatre tableaux de contingence qui ont donné lieu à quatre analyses séparées (trois AFC et trois CAH et une discrétisation pour la variable type qui n'a que deux modalités) où les modalités présentées dans le tableau précédent sont actives.

¹² La variable « logés gratuitement » renvoie aux forts, prisons, casernes ce qui, par rapport à l'analyse de la morphologie social que je mène, est atypique. Néanmoins, l'exclure de l'analyse revenait à rendre la matrice non diagonalisable, donc l'analyse géométrique impossible. Plutôt que d'exclure cette variable, j'ai exclus de l'analyse les 6 IRIS qui lui sont associés. Il s'agit des IRIS suivant : Nanterre Université Groues, Nanterre Rathelot, Aubervilliers Gendarmerie, Rosny Fort, Fresnes Prison, Alfort 2. Ainsi, cette variable ne ressort que dans l'axe 3 de l'AFC ($\lambda_3=3\%$) et ne ressort pas dans la CAH.

Tableau 14 : les quatre typologies intermédiaires

<p>Type de logement</p>	<p><u>Discrétisation</u> sur la variable « maison », l'autre variable « appartement » étant le complément :</p> <p>1 : Moins de 6,7% de maisons (moyenne inférieure) – 657 IRIS 2 : entre 6,7% et 22,5% (moyenne pour la première couronne) – 433 IRIS 3 : entre 22,5% et 49,8% (moyenne supérieure) – 364 IRIS 4 : Plus de 49,8% de maisons – 266 IRIS.</p>
<p>Statut d'occupation</p>	<p>AFC : L'axe 1 ($\lambda_1=78,5\%$) oppose les quartiers de propriétaires aux quartiers de locataires HLM et l'axe 2 ($\lambda_2=18,5\%$) oppose les quartiers de propriétaires aux quartiers de locataires du parc privé.</p> <p>CAH en 6 classes (qui résume 86,1% de la variance totale) :</p> <p>1 : Quartier où les propriétaires sont fortement sur-représentés (74,9%) contrairement aux deux autres modalités largement sous-représentées et notamment les locataires HLM (4,4%) – 350 IRIS. 2 : Quartier où le statut d'occupation est le plus moyen : 47,9% de propriétaires, 23,1% de locataires du parc privé, 26,4% de locataires de HLM. Ces quartiers sont donc les plus mélangés – 274 IRIS. 3 : Dans ces quartiers, les locataires de HLM sont aussi sous-représentés que dans la classe 1 (5%), ce sont donc les locataires du privé (38%) et les propriétaires (53,4%) qui sont principalement présents – 348 IRIS. 4 : Dans ces quartiers, les locataires du parc privé sont fortement sur-représentés (1,9 fois plus présents qu'en moyenne) avec 49,7%. Les deux autres types de statut sont nettement sous-représentés mais constituent tout de même 29,8% (propriétaires) et 17,7% (HLM) des logements – 185 IRIS. 5 : Dans ces quartiers, les locataires de HLM sont nettement sur-représentés (1,8 fois plus nombreux) et sont donc majoritaires (51%). Les deux autres statuts sont sous-représentés mais se partagent le l'effectif restant (26% de propriétaires et 20,8% de locataires du privé) – 301 IRIS. 6 : Cette classe présente une version exacerbée de la précédente avec 3 fois plus de locataires de HLM qu'en moyenne (83,4%) et une très forte sous-représentation des deux autres statuts (7,4% de propriétaires et 8,1% de locataires du parc privé) – 266 IRIS.</p>
<p>Date d'achèvement (données 2008)</p>	<p>AFC : L'axe 1 ($\lambda_1= 39,6\%$) oppose, d'une part, les quartiers aux logements anciens et récents et, d'autre part, ceux aux logements construits pendant les 30 Glorieuses. L'axe 2 ($\lambda_2= 34,9\%$) oppose les quartiers aux logements anciens et ceux aux logements les plus récents (depuis 1975). L'axe 3 ($\lambda_3= 25,5\%$) oppose les quartiers aux logements les plus récents à ceux aux logements construits dans les années 80.</p> <p>CAH en 5 classes (qui résume 71,8% de la variance totale) :</p> <p>1 : Cette classe est la plus proche du profil moyen où les dates de construction sont les plus mélangées : 23,9% de logements anciens, 35% de logements construits pendant les 30 Glorieuses, 21,2% construits à partir de 1975 et pendant les années 1980, 19,9% construits depuis 1990 – 441 IRIS. 2 : Les logements récents sont 4 fois plus présents dans ces quartiers qu'en moyenne (57,3%). Les autres périodes de construction sont fortement sous-représentées mais non absentes : 17,6% de logements des 30 Glorieuses et 12% pour chacune des deux autres périodes – 99 IRIS. 3 : Les logements construits à partir de 1975 et dans les années 1980 sont fortement sur-représentés (3,4 fois plus qu'en moyenne) et constituent 63,2% des logements de ces quartiers. Les autres dates de construction sont largement sous-représentées, notamment les logements anciens (quatre fois moins présents avec 6,1%), mais les logements les plus récents (8,2%) et des 30 Glorieuses (22,5%) sont deux fois moins présents qu'en moyenne -162 IRIS. 4 : Cette classe correspond aux quartiers anciens (2,2 fois plus présents, ce qui représente 54,6% des logements). Les autres périodes sont nettement sous-représentées (avec 9% des effectifs pour chacune des deux périodes les plus récentes et 26,5% pour les constructions des 30 Glorieuses) – 401 IRIS.</p>

	<p>5 : Cette classe est caractérisée par une nette sur-représentation des logements construits pendant la période des 30 Glorieuses (1,7 fois plus nombreux qu'en moyenne avec 71% des effectifs). Les autres périodes de constructions sont nettement sous-représentés : 5,1% de constructions récentes, 12,7% de constructions de la période après 1975 et années 1980, 11,3% de logements anciens – 627 IRIS.</p>
Date de construction (données 1999)	<p>CAH en 8 classes (qui résume 69% de la variance totale) :</p> <p>1 : Quartiers récents (4,7 fois plus présents, même si pas majoritaire avec 43,1% des constructions), surtout au détriment des constructions des 30 Glorieuses, même si toutes les autres dates sont sous-représentées – 95 IRIS.</p> <p>2 : Quartiers moyens, avec une sous-représentation un peu plus marquée des constructions anciennes. Sont donc principalement présentes des constructions de la reconstruction (30,2), de la fin des 30 Glorieuses (20,4%) et de l'entre-deux-guerres (16,2%), périodes où la banlieue s'est beaucoup lotie – 491 IRIS.</p> <p>3 : Quartiers où les constructions de l'entre-deux-guerres sont sur-représentées (2,3% plus présents qu'en moyenne) et ont l'effectif le plus important (44%) – 311 IRIS.</p> <p>4 : Noyaux historiques d'avant la Première guerre mondiale où les constructions les plus anciennes sont sur-représentées (3,9 fois plus présentes) et ont l'effectif le plus important (35,3%). La période de l'entre-deux-guerres est également sur-représentées (27%). Les autres périodes sont sous-représentées et notamment celle des 30 Glorieuses – 166 IRIS.</p> <p>5 : Quartiers des années 80 (5,2 fois plus présentes avec 39,9%), mais aussi 90, au détriment des autres périodes deux fois moins présentes qu'en moyenne – 118 IRIS.</p> <p>6 : Quartiers de la fin des années 70 (6,6 fois plus nombreux avec un effectif de 60,4%) – 89 IRIS.</p> <p>7 : Quartiers de logements construits à la fin des 30 Glorieuses (4,2 fois plus présents avec 71,6%) au détriment de toutes les autres périodes – 156 IRIS.</p> <p>8 : Quartiers de la reconstruction (2,6 fois plus présents avec 75,3% des effectifs) au détriment de toutes les autres périodes – 288 IRIS.</p>
Date d'emménagement	<p><u>AFC</u> : L'axe 1 ($\lambda_1=76\%$) oppose les quartiers où les habitants vivent depuis moins de 4 ans à ceux où les habitants vivent depuis plus de 10 ans. L'axe 2 ($\lambda_2=15\%$) oppose ceux où les habitants vivent depuis moins de 2 ans à ceux où les habitants vivent depuis 5 à 9 ans.</p> <p>CAH en 4 classes (qui résume 67,8% de la variance totale) :</p> <p>1 : Quartier où les habitants sont anciennement installés (56% depuis plus de 10 ans et 20% entre 5 et 9 ans) – 575 IRIS.</p> <p>2 : Quartier où la date d'arrivée est moyenne (45,9% depuis + de 10 ans, 21,5% entre 5 et 9 ans, 25% entre 4 et 2 ans, 10,5% depuis moins de 2 ans) – 576 IRIS.</p> <p>3 : Quartier où les habitants se sont installés relativement récemment (40% depuis moins de 4 ans) – 426 IRIS.</p> <p>4 : Quartiers où les habitants installés récemment sont nettement sur-représentés (30,2% entre 2 et 4 ans, 17,6% depuis moins de 2 ans) – 153 IRIS.</p>

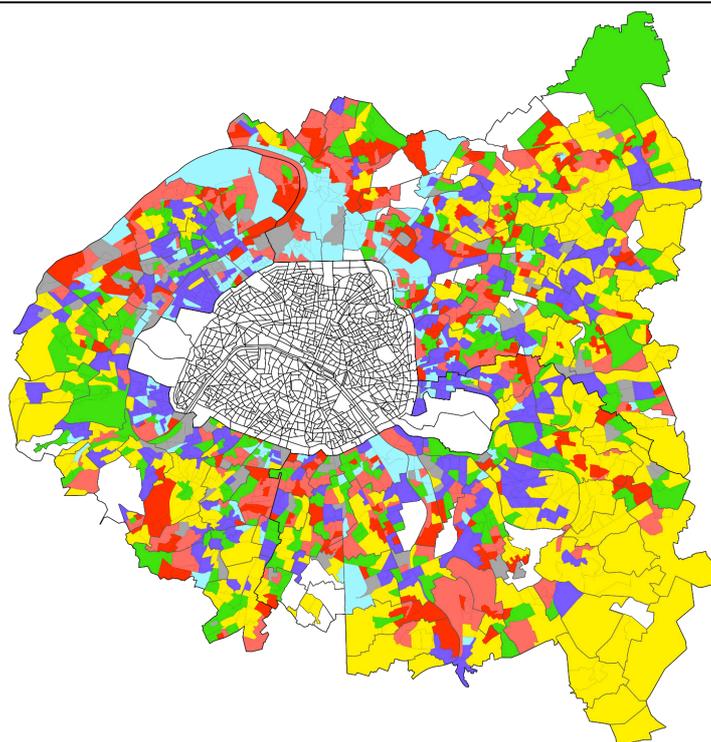
Comme les logiques de proximité et de distance entre ces variables m'intéressent, j'ai ensuite réalisé une ACM et une CAH synthétiques croisant ces différentes variables. Cela permet d'avoir une idée des types de configuration spatiale du point de vue des habitations. Cela permettra de caractériser plus finement les groupes sociaux que l'on va mettre au jour.

Les variables concernant la date de construction posent problème pour 2008 : les modalités regroupent des périodes auparavant distinctes, ce qui constitue une perte d'information (vieux

noyaux anciennement urbanisés et période de l'entre-deux-guerres d'une part sont rassemblés, période de la reconstruction et fin des 30 Glorieuses d'autre part – ce qui, croisé avec la variable HLM, permettait de distinguer deux générations de logements sociaux, les barres et tours étant plus le fait de la seconde période avec la résorption des derniers bidonvilles). S'il y a eu des travaux importants sur la partie habitée la plus importante alors c'est cette date-là qui sera retenue (un pavillon de l'entre-deux-guerres peut donc être daté comme étant plus récent, ce qui ne renvoie pas à la même réalité sociale). Enfin pour les appartements, contrairement à 1999, il n'y a plus d'harmonisation pour l'ensemble d'un immeuble, chaque appartement peut donc avoir des dates d'achèvement distinctes. Pour ces raisons et peut-être également pour des raisons liées au nouveau type de collecte des données du recensement, une analyse et une cartographie à partir des données de 2008 montrent que cette variable n'est pas fiable. J'ai donc préféré la faire figurer en supplémentaire dans l'analyse. J'ai également ajouté, en supplémentaire, la typologie réalisée à partir des données de 1999 pour cette même variable de la date de construction qui était plus fiable, même si, pour les constructions les plus récentes, dépassée. J'ai contrôlé l'un par l'autre. Les trois autres variables, dans l'ACM et CAH finales, sont actives.

L'axe 1 ($\lambda_1=68,2\%$) met au jour une opposition entre, d'une part, les quartiers où résident des locataires du parc privé ayant emménagé récemment et, d'autre part, les quartiers pavillonnaires de propriétaires anciennement installés. L'axe 2 ($\lambda_2=19,4\%$) oppose les quartiers HLM et des quartiers où sont sur-représentées les maisons, même si elles ne sont pas majoritaires, où vivent des propriétaires et locataires du privé relativement récemment installés. Le nuage des individus met en évidence des logiques nettes de proximité et de distance entre quartiers. Il y a de nombreuses superpositions d'IRIS (classés dans les mêmes classes pour toutes les typologies). C'est ce que va permettre de synthétiser la CAH.

Carte 19 : l'espace du bâti en première couronne (2008)



Légende	Classes
	Classe 1 : quartiers pavillonnaires de l'entre-deux-guerres
	Classe 2 : quartiers HLM++ des 30 Glorieuses
	Classe 3 : quartiers « moyens-mélangés »
	Classe 4 : quartiers HLM+
	Classe 5 : quartiers anciens de locataires et de propriétaires
	Classe 6 : quartiers anciens de locataires
	Classe 7 : quartiers récents de locataires

Source : INSEE, données issues du recensement renouvelé de la population, 2008 (accès libre), carte réalisée avec Cartes & Données (Articque)

La CAH en 7 classes résume 59,8% de la variance totale. Les variables relatives à la date de construction n'ont donc pas contribué à la construction des axes factoriels, néanmoins leurs modalités peuvent apporter un complément d'information pour chaque classe. Concernant les trois variables actives, les profils moyens des classes 6 et 7 sont très proches. La différence la plus nette se joue au niveau des modalités supplémentaires : la classe 6 est constituée de vieux quartiers tandis que pour la classe 7 il s'agit de quartiers très récents. Ainsi, j'ai réaffecté « à la main » 52 (des 1730) IRIS que j'ai classés soit dans la classe 7 s'ils étaient dans la classe 6, soit dans la classe 6 s'ils étaient dans la classe 7 pour pouvoir prendre en compte cette information.

Classe 1 – Quartiers pavillonnaires de l’entre-deux-guerres (349 IRIS)

Dans ces quartiers vivent majoritairement des habitants propriétaires (88% des IRIS sont classés dans la classe 1 du statut d’occupation). Ils sont très majoritairement établis de longue date (57,5% des IRIS appartiennent à la classe 1 de la typologie date d’emménagement). Les maisons sont très largement sur-représentées (66,4% des IRIS appartiennent à la classe 4 de la discrétisation sur les types de logement). Les dates de construction ont un profil moyen, avec néanmoins une présence plus forte des constructions de l’entre-deux-guerres. Ce type permet de voir où demeurent les lotissements pavillonnaires construits pendant l’entre-deux-guerres. On en trouve disséminés dans la plupart des communes de banlieue et encore plus présents à proximité de la deuxième couronne.

Classe 2 – Quartiers HLM++ des 30 Glorieuses (264 IRIS)

Ces quartiers sont quasiment exclusivement habités par des locataires de logements HLM (l’ensemble des IRIS est classé dans la classe 6 de la typologie statut d’occupation). Les habitants sont majoritairement installés de longue date (63,5% des IRIS sont dans la classe 1 de la date d’emménagement). Ces constructions datent principalement des 30 Glorieuses (74,4% des IRIS sont dans la classe 5 de la typologie date de construction). Une comparaison avec la typologie réalisée à partir des données de 1999 montre que ce type de quartier comporte moins d’IRIS en 2008 (une trentaine d’IRIS en moins), sans doute une des conséquences des politiques de l’ANRU.

Classe 3 – Quartiers « moyens-mélangés »¹³ (256 IRIS)

Le profil de cette classe est le plus proche de la moyenne pour l’ensemble de la première couronne parisienne : type moyen du statut d’occupation (classe 2 de la typologie), type moyen de la date d’emménagement (classe 2 de la typologie), type moyen du type de logements (classe 2 et 3 de la discrétisation), type moyen de la date de construction (classe 2 pour la typologie de 1999 et classe 1 pour la typologie de 2008). Il s’agit donc des quartiers les plus mélangés au niveau des types de logement.

¹³ PRETECEILLE, Edmond (2006b) La ségrégation sociale a-t-elle augmenté? La métropole parisienne entre polarisation et mixité. *Sociétés contemporaines*, 62, 69-93.

Classe 4 – Quartiers HLM+ (286 IRIS)

Ces quartiers sont caractérisés par une nette sur-représentation des locataires de logements HLM (l'ensemble des IRIS est classé dans le type 5 de la typologie du statut d'occupation) : si ces logements sont majoritaires, propriétaires et locataires du parc privé ne sont néanmoins pas absents. La date d'emménagement des habitants est moyenne (c'est-à-dire sont majoritaires les habitants établis depuis plus de 10 ans – classe 2 de la typologie date d'emménagement). Quant à la date de construction de ces immeubles, elle s'étale entre la Reconstruction et les années 1980 : on observe une nette sur-représentation des logements construits après la circulaire Guichard du 21 mars 1973 qui visait « à prévenir la réalisation des formes d'habitation dites « Grands ensembles » et à lutter contre la ségrégation sociale par l'habitat » (17,4% des IRIS sont classés dans la classe 3 de la typologie date 2008) mais aussi une présence massive de logements construits pendant les 30 Glorieuses (46,2% des IRIS classés dans la classe 5 de la typologie de la date de construction 2008). Il peut s'agir soit de quartiers de logements sociaux distincts des grands ensembles typiques des 30 Glorieuses et qui mélangent davantage les statuts d'occupation, soit de grands ensembles « résidentialisés » au gré des politiques de la ville, où là aussi les statuts d'occupation ont été diversifiés. Ces quartiers semblent davantage marqués par le turn-over que l'autre type de quartiers HLM.

Classe 5 – Quartiers anciens de locataires et de propriétaires (313 IRIS)

Ces quartiers sont marqués par la présence massive de propriétaires et de locataires du parc privé. Une partie importante des habitants a emménagé récemment (classe 3 de la typologie date d'emménagement). Si les logements sont majoritairement des appartements, les maisons sont aussi sur-représentées (33% des IRIS est classé dans la classe 3 de la discrétisation du type de logement). Quant à la date de construction, les logements anciens (d'avant la première guerre mondiale ou de l'entre-deux-guerres) sont nettement sur-représentés.

Classe 6 – Quartiers anciens de locataires (164 IRIS)

Dans ces quartiers, les locataires du parc privé sont nettement sur-représentés (l'ensemble des IRIS est classé dans la classe 4 de la typologie du statut d'occupation). Les habitants ont emménagé plutôt récemment (classe 3 de la typologie date d'emménagement). Il s'agit majoritairement de quartiers d'immeubles (classe 1 de la discrétisation du type de logement)

et anciens (noyaux historiques d'avant la première guerre mondiale d'après la typologie réalisée pour les données de 1999).

La carte montre que ces deux derniers types se situent, majoritairement, dans la continuité urbaine de Paris, ou qu'il s'agit de communes ayant un centre ancien.

Classe 7 – Quartiers récents de locataires (98 IRIS)

Dans les quartiers regroupés dans cette classe, les habitants ayant emménagé récemment sont très nettement sur-représentés (l'ensemble des IRIS est classé dans la classe 4 de la typologie de la date d'emménagement). Il s'agit majoritairement d'appartements (classe 1 de la discrétisation sur le type de logement). Les locataires du secteur privé sont également largement sur-représentés. Ces quartiers ont été construits le plus récemment (depuis les années 1990). Une partie était déjà classée dans le type récent de la typologie de 1999, mais une autre dans celle des noyaux historiques d'avant la première guerre mondiale qui, on peut le penser, ont été démolis au cours des années 2000. Il s'agit notamment de quartiers en reconversion comme la Plaine à Saint-Denis, les Dock à Saint-Ouen ou le quartier qui prolonge la Défense à Nanterre.

B.5. PCS

On peut voir dans le tableau suivant les variables actives et les variables supprimées de l'analyse pour les raisons d'atypisme présentées (barrées).

Tableau 15 : liste des catégories socioprofessionnelles détaillées selon le statut d'emploi

Code	Libellé
1	Agriculteurs
ARTIS	Artisans
COMME	Commerçants et assimilés
CHEFE	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
PLIBI	Professions libérales (non salariées)
31	Professions libérales (salariées)
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PINTI	Professions intermédiaires (non salariées)
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
APPRE	Apprentis
INTER	Intérimaires
STAGE	Stagiaires en entreprise
CESEJ	Contrats aidés (emploi-jeunes, emploi-solidarité, etc.)
CDD 3	CDD cadres et professions intellectuelles supérieures
CDD 4	CDD professions intermédiaires
CDD 5	CDD employés
CDD 6	CDD ouvriers
CHOM 1	Chômeurs agriculteurs
CHOM 2	Chômeurs artisans, commerçants, chefs d'entreprise
CHOM 3	Chômeurs cadres et professions intellectuelles supérieures
CHOM 4	Chômeurs professions intermédiaires
CHOM 5	Chômeurs employés
CHOM 6	Chômeurs ouvriers
CHOM 8	Chômeurs n'ayant jamais travaillé

Comme pour la variable « origine nationale », l'analyse factorielle et les profils des classes de la classification ont été établis à partir de la structure sociale de 1999, réactualisée avec les données de 2008. L'accès aux données, à ce niveau de détail, est devenue moins aisée (CASD).

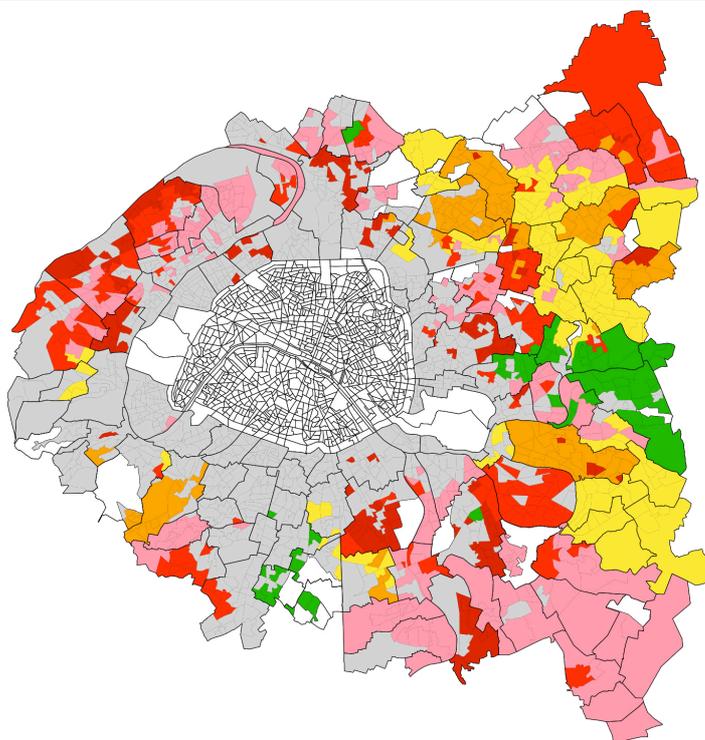
Là aussi, sur les conseils d'Edmond Préteceille j'ai procédé à la mise à jour de la typologie de la façon suivante : chaque IRIS a été classé dans la classe (établie en 99) dont il a, en 2008, le profil le plus proche. Ce calcul a été fait¹⁴ à l'aide de la distance du Phi² dont la logique est plus proche de celle d'une CAH que la distance euclidienne car elle prend en compte les modalités rares. L'avantage de cette méthode est que la comparaison entre la morphologie sociale de 1999 et celle de 2008 est facilitée puisque les classes ont rigoureusement les mêmes profils. On peut voir si les IRIS ont changé de classe entre les deux dates. Les conclusions sur l'évolution de l'espace des catégories socio-professionnelles en première couronne que l'on peut tirer de la comparaison sont donc robustes. Il est raisonnable de penser que tout n'a pas changé et que la structure sociale mise au jour pour 1999 est toujours pertinente en 2008¹⁵.

¹⁴ Par Yannick Savina que je remercie.

¹⁵ Comme le montrait Edmond Préteceille en comparant la morphologie sociale de 1990 et celle de 1999. Il existe une inertie très forte de la structure spatiale en Île-de-France qui continue toujours d'hériter des divisions de l'espace issues du XIX^{ème} siècle. Voir notamment PRETECEILLE, Edmond (2006a) La ségrégation contre la cohésion sociale : la métropole parisienne. In LAGRANGE, Hugues (Ed.) *L'épreuve des inégalités*. Paris, PUF.

B.6. Des habitants qui vivent près de là où ils sont nés, des Parisiens qui s'installent en banlieue

Carte 20 : l'espace de la stabilité résidentiel (2008)



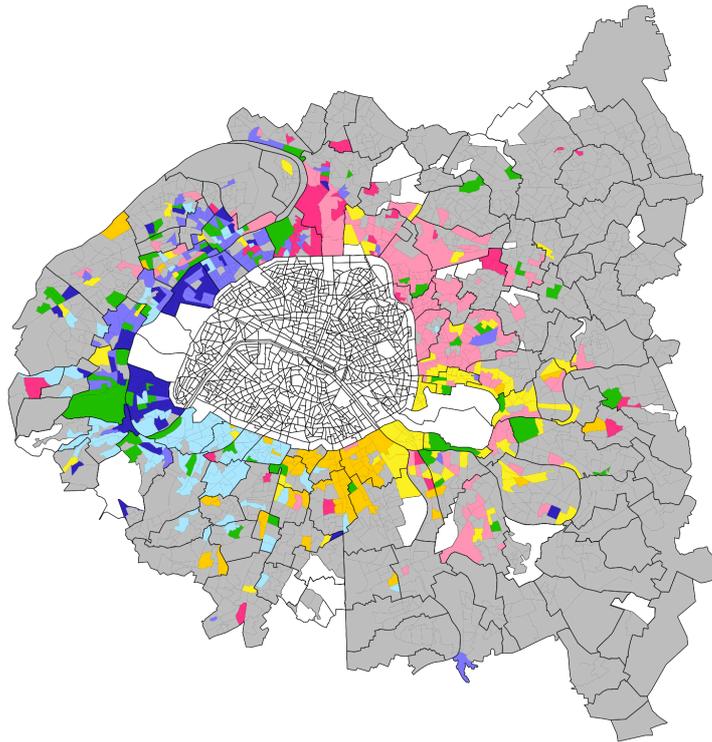
Légende	Classes
	Classe 1 : parmi les habitants nés en première couronne, >50% vit dans la commune où ils sont nés
	Classe 2 : 42% de la population vit dans l'arrondissement où elle est née et 27% dans la commune où elle est née
	Classe 3 : 65% de la population vit dans l'arrondissement où elle est née
	Classe 4 : 40% de la population vit dans le département où elle est née
	Classe 5 : 50% de la population est née dans la première couronne
	Classe 6 : 38% de la population vit dans le département et 32% dans la commune où elle est née

Moyennes pour l'ensemble des habitants nés dans la première couronne : 23% demeurent dans la commune où ils sont nés, 21% dans le même département, 39% dans le même arrondissement. 18% demeurent aujourd'hui dans un autre département de cette couronne.

Lecture : En moyenne, les IRIS de la première couronne comportent 67,2% d'habitants qui ne sont pas nés dans cet espace. Les habitants nés et vivant toujours dans cet espace sont donc largement minoritaires. Ainsi, pour ne pas sur-interpréter cette réalité sociale, ne figurent les données que pour les seuls IRIS dont la moyenne de personnes nés ailleurs qu'en première couronne est inférieure ou égale à la moyenne, où ils sont donc surreprésentés. Les autres IRIS sont en grisé. Cela constitue un indice d'autochtonie. Ces données sous-estiment par contre ceux qui, nés à Paris, vivent en fait toujours dans le même espace.

Source : INSEE, données issues du recensement renouvelé de la population, 2008 (obtenue via le CASD), carte réalisée avec Cartes & Données (Articque)

Carte 21 : l'espace des Parisiens s'installant en première couronne (2008)



Légende	Classes
	Classe 1 : parmi les habitants auparavant établis à Paris, 15,5% vient du 14 ^{ème} et 26% du 15 ^{ème} arrondissements (6,5% et 11% en moyenne)
	Classe 2 : parmi les habitants auparavant établis à Paris, 17% vient du 19 ^{ème} et 18% du 20 ^{ème} arrondissements (9% et 10% en moyenne)
	Classe 3 : parmi les habitants auparavant établis à Paris, 31% vient du 18 ^{ème} arrondissement (9% en moyenne)
	Classe 4 : parmi les habitants auparavant établis à Paris, 11% vient du 11 ^{ème} et 20% du 12 ^{ème} arrondissements (7% en moyenne)
	Classe 5 : parmi les habitants auparavant établis à Paris, 24% vient du 17 ^{ème} arrondissement (8% en moyenne)
	Classe 6 : parmi les habitants auparavant établis à Paris, 29% vient du 13 ^{ème} et 4% du 5 ^{ème} arrondissements (8% et 2% en moyenne)
	Classe 7 : parmi les habitants auparavant établis à Paris, 26% vient du 16 ^{ème} et 5% du 7 ^{ème} arrondissements (7% et 2% en moyenne)
	Classe 8 : les habitants auparavant établis à Paris viennent des différents arrondissements

Lecture : En moyenne, les IRIS de la première couronne comportent 95,88% d'habitants dont le dernier logement n'était pas à Paris. Les Parisiens s'installant en première couronne ne constituent donc qu'une petite partie des habitants. Ainsi, pour ne pas sur-interpréter cette réalité sociale, ne figurent les données que pour les seuls IRIS dont la moyenne de personnes ayant auparavant résidé à Paris est égale ou supérieure à la moyenne (4,12%). Les autres IRIS sont en grisé.

Source : INSEE, données issues du recensement renouvelé de la population, 2008 (obtenues via le CASD), carte réalisée avec Cartes & Données (Articque)

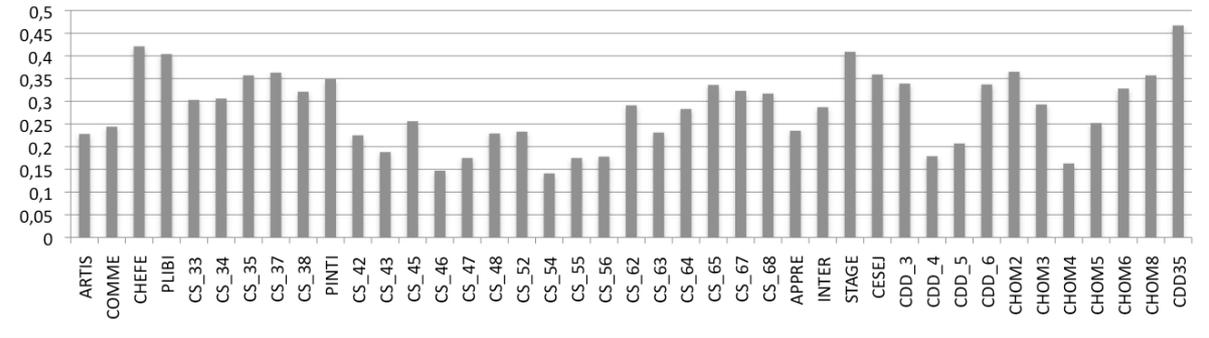
Ces deux cartes sont complémentaires. L'arrivée des Parisiens en banlieue n'est pas un phénomène massif à l'échelle de la première couronne. Là aussi, nous observons un phénomène de contiguïté spatiale : les Parisiens qui vont s'installer en banlieue « passent le

périph' » le plus proche. Les espaces moins proches de Paris sont caractérisés par une certaine stabilité de leur population.

B.7. Indices de ségrégation des PCS (2008)

NOM	CODE	Indice de ségrégation
Artisans	ARTIS	0,228
Commerçants	COMME	0,244
Chefs d'entreprise	CHEFE	0,421
Prof. libérales (non sal.)	PLIBI	0,404
Cadres de la fonction publique	CS_33	0,303
Professeurs, professions scientifiques	CS_34	0,306
Prof. de l'info., des arts et des spectacles	CS_35	0,357
Cadres admin. et com. d'entreprises	CS_37	0,363
Ingénieurs et cadres techn. d'entreprises	CS_38	0,321
Prof. interm. (non sal.)	PINTI	0,349
Instituteurs et assimilés	CS_42	0,225
Prof. int. de la santé et du travail social	CS_43	0,188
Prof. int. admin. de la fonction publique	CS_45	0,256
Prof. int. admin. et com. des entreprises	CS_46	0,147
Techniciens	CS_47	0,175
Contremaîtres, agents de maîtrise	CS_48	0,229
Empl. civils et ag. de serv. de la f. publique	CS_52	0,233
Employés administratifs d'entreprises	CS_54	0,141
Employés de commerce	CS_55	0,175
Pers. des services directs aux particuliers	CS_56	0,178
Ouvriers qualifiés de type industriel	CS_62	0,291
Ouvriers qualifiés de type artisanal	CS_63	0,231
Chauffeurs	CS_64	0,283
Ouv. qual. de la manut., du mag. et du transp.	CS_65	0,336
Ouvriers non qualifiés de type industriel	CS_67	0,323
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	CS_68	0,317
Apprentis	APPRE	0,235
Intérimaires	INTER	0,287
Stagiaires en entreprise	STAGE	0,409
TUC etc	CESEJ	0,359
CDD cadres et prof. intellectuelles sup.	CDD_3	0,339
CDD professions intermédiaires	CDD_4	0,179
CDD employés	CDD_5	0,207
CDD ouvriers	CDD_6	0,337
Chôm. artisans, com. et chefs d'entreprise	CHOM2	0,365
Chôm. cadres et prof. intellectuelles sup.	CHOM3	0,293
Chômeurs professions intermédiaires	CHOM4	0,163
Chômeurs employés	CHOM5	0,252
Chômeurs ouvriers	CHOM6	0,328
Chômeurs jamais travaillé	CHOM8	0,357
CDD Prof. de l'info., des arts et des spectacles	CDD35	0,467

Indice de ségrégation (2008)



Annexe C/ Guide d'entretien

Connaissance d'un art précis

Expérience personnelle

- Comment avez-vous connu cet art : racontez-moi votre rencontre
 - o A travers une personne, un lieu, etc.
 - o A quel moment de votre vie était-ce ?
 - o Comment expliquez-vous que cela vous ait « parlé » ? (qu'est-ce qui vous a plu, touché, quels autres qualificatifs ?)
 - o Pourquoi à ce moment-là ?
- Que cherchez-vous/trouvez-vous dans cet art ?
 - o Place du plaisir, de l'évasion, d'un enseignement (art qui a quelque chose à dire),
 - o Quels autres critères ?
 - o Quels sentiments cet art vous inspire ?
 - o Qu'est-ce qu'une mauvaise expérience ? Quels sentiments cela vous inspire (colère, ennui,...)
- Connaissance de l'histoire de cet art
 - o D'où vient-il ?
 - o Qui le porte ? Y a-t-il eu des évolutions ?
 - o Comment avez-vous acquis ce savoir sur cet art ? Maitriser cette connaissance vous semble important ?
- Sociabilité et art
 - o La pratique de cet art vous a-t-elle fait découvrir des nouvelles personnes ?
 - o Au contraire, vous êtes vous senti bien dans cet univers parce que vous connaissiez déjà les personnes ?
 - o Avec qui pratiquez-vous cet art ?
- Pratique et identité
 - o Sur un plan personnel, qu'est-ce que cet art vous a apporté au début ? Et maintenant ?
 - o Estimez-vous lui « devoir » quelque chose ?
 - o Vous définissez-vous par rapport à cet art ?
- Art et lieu
 - o Quels sont les lieux où vous pratiquez particulièrement cet art ? Pourquoi ?
 - o Par exemple, au cours du dernier mois, où pratique de cet art vous a-t-elle conduit ? Cela a-t-il évolué au cours du temps ?
 - o Cela a-t-il modifié votre espace de vie ?

Structuration de l'art dans la ville (Saint-Denis/Nanterre)

- Sur qui repose l'organisation ?
 - o Quelles personnes, quels lieux ?
 - o Quel sens ces personnes donnent-elles à cet « engagement » ?
 - o Quels objectifs ?
- Pourquoi là, dans cette commune ?
 - o Lié à l'histoire des gens, à un soutien institutionnel, à une opportunité, à une « tradition » artistique, etc.
- Place de la mairie dans l'organisation

- Recevez-vous des aides, financières notamment ? Pourquoi à votre avis ?
- Place de cet art dans les représentations des élus ou institutionnels : y connaissent-ils quelque chose ? Soutenir cet art, est-ce important pour eux ? Pourquoi ? Cherchent-ils à infléchir la pratique artistique dans un sens ?
- Autres aides institutionnelles ?
 - Mêmes questions
- ⇒ Vous sentez-vous épaulé institutionnellement ?
- Qui sont les participants/le public ?
 - D'où viennent-ils ?
 - Qu'est-ce que vous connaissez d'eux ? Comment avez-vous acquis cette connaissance ?

Socialisation artistique : retour sur les lieux d'acculturation

- « Baignez »-vous dans cet art depuis tout jeune ou y a-t-il eu quelque chose comme un apprentissage lié à une découverte ?
- Place de la famille : dans quel univers artistique/culturel avez-vous grandi ?
 - Quels loisirs aviez-vous enfant ?
 - Place de la musique, du cinéma, des livres, sport, etc.
 - Des personnages de votre enfance sont-ils liés à des pratiques artistiques/culturelles ?
 - Quel héritage culturel pensez-vous que votre famille vous ait légué ?
 - Vous souvenez-vous d'une expérience, d'un souvenir. Racontez-le moi.
- Place de l'école, collège, lycée et des copains dans la découverte de nouveaux genres artistiques
 - Souvenirs de la découverte de nouvelles pratiques ?
 - Grâce à qui ?
 - Cela a-t-il constitué une rupture, volontaire (adolescence par exemple) ou non ?
 - Ces pratiques nouvelles vous ont-elles durablement influencé ou bien furent-elles celles d'une période, d'un âge ?
 - Vos parents étaient-ils « dépassés » par ces pratiques ? Vous encourageaient-ils ?
- Place des années d'études : découverte de nouveaux milieux, de nouvelles expériences ?
 - Idem
- Place de la vie professionnelle
 - Idem
- Place de la commune
 - Pensez-vous que la/les communes(s) dans lesquelles vous avez vécu vous a/ont permis de découvrir certains arts/pratiques culturelles ?
- Pratiques artistiques actuelles :
 - Aujourd'hui, quels lieux culturels fréquentez-vous ?
 - Où ?
 - Pourquoi ? Qu'est-ce que cela vous apporte ? Place du plaisir, etc.
 - L'existence de tels lieux vous semble-t-elle importante ? Pourquoi ?
- ⇒ En somme, pour vous, qu'est-ce qui influence aujourd'hui le plus vos pratiques du temps libre ?
- ⇒ Qu'est-ce qui peut expliquer cette familiarité avec l'art déjà évoqué ?

Récit de vie

- Trajectoire familiale :
 - o Quel métier font/faisaient vos parents ?
 - o Dans quelle commune et dans quels quartiers avez-vous grandi ?
 - o Où commence votre mémoire personnelle ou familiale de la banlieue ?
 - Qui s'est installé là en premier ?
 - A quelle occasion ?
 - Pourquoi ce choix ? En est-ce un ?
 - o Un membre de votre famille est-il issu de l'immigration ?
- Ensuite, quelle trajectoire résidentielle ?
 - o A quelles occasions avez-vous déménagé ?
 - o Quels critères pour le lieu d'habitation ?
 - o Aujourd'hui, vous plaisez-vous là où vous vivez ?
- Vivre ou non en banlieue :
 - o Depuis combien de temps vivez-vous en banlieue ?
 - Etes-vous attaché à cette commune, département, banlieue ? Pourquoi ?
 - Qu'est-ce qui pourrait vous donner envie de partir ?
 - o Au contraire, pourquoi ne pas y vivre ?
- Trajectoire professionnelle
- Trajectoire militante
 - o Avez-vous exercé ou exercez-vous un militantisme associatif ou politique ?
 - o Quand avez-vous commencé à militer ? A quelle occasion ? Pourquoi sous cette forme ?
 - o Y a-t-il une tradition militante dans votre famille ? De quelle sorte ?
 - o La municipalité est gérée par des militants PC ou proches du PC,
 - vous sentez-vous proche de ce parti ?
 - Quelles relations entretenez-vous avec les élus ou le personnel municipal ?
- Pour les élus ou le personnel municipal :
 - o Comment en êtes-vous venu à travailler pour la municipalité ?
 - o Pourquoi avoir accepté ce poste ? Quels objectifs derrière ce poste ?
 - o Pourquoi dans cette ville ?
 - o Quel sens donnez-vous à votre travail ?

Politiques culturelles

- A propos de votre rôle en tant qu'acteur culturel :
 - o Fonction
 - o Période d'exercice
 - o Etat des politiques/offres culturelles à votre arrivée : ce qu'il y avait et comment vous les perceviez, ce que vous perceviez comme des « manques »
 - o Quelles réalisations (projets conçus ou soutenus) ? Selon quels objectifs ? décrivez-moi la genèse des projets, leur concrétisation, etc.
 - o Y a-t-il des projets contre lesquels vous vous êtes opposé ? Pourquoi ?
 - o Quel sens donnez-vous à votre action ? Est-il partagé avec le maire, l'adjoint (discussion et élaboration d'un sens conjointement)
 - o D'où vous vient ce sens (Parti, expériences, etc.)
- Place de la culture dans les politiques municipales :
 - o D'une manière « concrète » : part du budget, réalisations faites

- Quelles orientations politiques (priorités) ?
 - Qui soutient quoi ?
 - D'autres voix en désaccord se font-elles entendre ?
 - En termes de sens donné : objectifs, « philosophie » sous-tendant les décisions prises, enjeux (est-ce important ? Pourquoi ?)
 - Le débat élitisme/ « populaire » existe-t-il au sein de la municipalité ?
 - La ville est-elle marquée par un héritage communiste ?
 - ⇒ Cohérence de la politique culturelle : une politique globale ou une politique par à coups qui dépend des acteurs présents
 - ⇒ Pour vous, la culture est-elle toujours une des dimensions fondamentales d'action d'une municipalité communiste comme Saint-Denis/Nanterre ?
 - ⇒ Politique culturelle « active » ou s'occupant principalement du budget de fonctionnement de structures existantes ?
- Quels sont les différents secteurs ?
- Depuis quand existent-ils comme incombant à la municipalité de les gérer ?
 - Y a-t-il eu des évolutions ?
 - création de nouveaux secteurs : pourquoi le choix a été fait de les promouvoir ?
 - disparition d'autres plus gérés par la ville
 - Quelle place ? Hiérarchie ?
 - Selon vous, lesquels sont les plus importants ? (critères)
- Evolution au cours du temps ?
- Quelles inflexions ?
 - A quel(s) moment(s) particulier(s) ?
 - Pourquoi selon vous ?
 - Place du spectacle vivant : est-ce un terme consacré ? Est-ce un secteur aujourd'hui important ?
 - Qu'en est-il du modèle de décentralisation culturelle hérité de l'après-guerre ?
- Commune et département/région/DRAC
- Lieux/compagnies sont-ils soutenus par aides du département, de la région, de l'Etat, qui finance le plus ? (liste des lieux) Quels soutiens ?
 - Tensions ou accointances entre ces diverses instances ?
 - Financièrement
 - « Symboliquement » (objectifs, sens) : place de la culture dans ces différentes instances ?
 - les politiques menées convergent-elles ?
 - Des actions culturelles (festivals notamment) menées conjointement ou sur plusieurs communes, etc.
 - Evolution des financements : place de l'Etat/région/département/commune
 - Evolution des types d'arts financés ? (place du spectacle vivant)

Prise en compte d'un univers social de la « banlieue » ?

- Qu'est-ce qui caractérise aujourd'hui la banlieue parisienne (peuplement, institutions politiques, mais aussi culturelles, etc.) ?
 - Si je vous dis banlieue, quelles images vous viennent à l'esprit ?
 - Comment les avez-vous acquises ?

- Quelles évolutions ?
- Ces caractéristiques sont-elles des spécificités de la banlieue ?
 - Si oui, ces spécificités sont-elles à prendre en compte, notamment d'une manière politique ?
 - Comment ?
 - Y a-t-il des enjeux, des besoins qui vous semblent propres ou du moins importants ?
- La question du public :
 - Pour qui faire les politiques culturelles : cette question est-elle présente ?
 - d'une manière récurrente et faisant partie de toute une réflexion théorique
 - ponctuellement, avec la mise en place de tel projet
 - Le public comme enjeu : ces trois catégories existent-elles ?
 - un public connu et qui vient
 - un public que l'on voudrait attirer
 - un public que l'on ne veut pas attirer (la place du « parisien » ?)
 - La question du public est-elle problématique (« défi ») ?
 - qu'est-ce qui fait problème : la pauvreté, une distance avec les formes culturelles proposées, une grande diversité des populations, l'arrivée de populations nouvelles dont les caractéristiques sociales et culturelles sont mal connues ?
 - Vouloir étendre à d'autres publics moins familiers avec les formes culturelles soutenues (sensibiliser) fait partie de votre politique culturelle ?
- Culture et immigration : quelle place est faite au fait que de nombreux habitants viennent d'horizons différents, issus de vagues migratoires plus ou moins récentes ?
 - Est-ce une dimension que vous prenez en compte telle qu'elle ?
 - au niveau des thèmes abordés
 - des formes culturelles
 - Au niveau de la politique globale, jusqu'aux années 80 les banlieues communistes n'ont pas toujours accueilli à bras ouverts les migrants pour faire maintenant de cette présence une composante de leur identité, qu'en est-il au niveau culturel ?
 - Evolution ?
- Avez-vous découvert des univers culturels ou artistiques en banlieue ?
- Quels possibles cet espace crée ?
 - A quoi est-ce du ? (une culture banlieue, une maire communiste...)

Volet cultures « urbaines »

- Le terme « culture urbaine » vous est-il familier ?
 - Comment le définir ?
 - L'employez-vous ? Dans quel contexte ?
- Si je vous dis « hip hop » ?
- Comment la connaît ?
 - Par quels *media* en avez-vous eu connaissance : livres, médias – lesquels -, des rencontres avec des personnes – qui -, à travers des lieux – lesquels
 - Pouvez-vous me raconter un souvenir lié à cette découverte
 - Avez-vous entrepris des recherches pour connaître
- Connaissance de l'histoire
 - Qui sont les acteurs de ces pratiques artistiques ?
 - D'où vient-il ?
 - Y a-t-il eu des évolutions ?

- Comment avez-vous acquis ce savoir sur cet art ? Maîtriser cette connaissance vous semble important ?
- Place d’une culture urbaine/hip hop dans la culture et dans la ville ?
 - Dans la « cité » (dans le sens d’espace public) et dans cette ville-ci (Nanterre/Saint-Denis)
 - Dans les politiques municipales
 - Est-il/faut-il la financer ?
 - Culture ou pas culture ?
- Une certaine identité « banlieue » : qu’en est-il à Nanterre/Saint-Denis ?
- Personnellement, qu’est-ce qui vous plaît/vous déplaît ?
- Assistez-vous à des « spectacles » ?
 - à quelles occasions ?
 - pouvez-vous me raconter une expérience :
 - contexte,
 - artistes présents,
 - contenu,
 - ce que vous avez ressenti,
 - avec qui vous étiez,
 - qui avait eu l’idée d’y aller ?
- Si je vous dis slam ?

Questions théoriques

- Qu’est-ce que vous définiriez comme « la culture » ?
 - d’où vous vient à votre avis cette conception : qui, quels moments vous ont le plus influencé dans vos pratiques et conceptions actuelles ? (rencontres avec des gens, des lieux, etc.)
 - vous souvenez-vous d’expériences culturelles précises que vous ne m’auriez pas encore racontées ? Pourquoi celles-là ?
 - qui fait la culture ?
- Qu’est-ce que l’art ?
- Le terme « populaire » a-t-il un sens pour vous ?
 - l’employez-vous ? Dans quel cadre ?
 - « Ville populaire » : qu’est-ce que cela vous inspire ?
 - pour Nanterre : une ville « mieux populaire », qu’est-ce que ça signifie ?
 - « culture populaire » ?
- Qu’est-ce que le beau, l’esthétique ?

Fiche signalétique

Age :

Profession/statut :

Formation/diplôme :

Situation personnelle et profession du conjoint, voire des enfants :

Lieu de vie (ville, quartier, type d’habitation) :

Profession des parents et lieux de vie, idem pour les grands-parents :

Un membre de votre famille a-t-il immigré vers la France ?

Annexe C bis/ Guide d'entretien complémentaire (pour les enfants de communistes)

Histoire de l'engagement de leurs parents

- Qui était militant ?
- Si 1 des 2 seulement, cela posait-il des problèmes ?
- Connaissance du moment l'adhésion au PCF et des raisons ?
- Quel rôle au sein du PC ? Adhérent dans une cellule d'entreprise, de quartier ? Des responsabilités (secrétaire) ?
- Quand ont-ils le plus milité ?
- Autres engagement (Union des femmes de France, FCPE, locataires...) ?
- Y a-t-il eu des moments où ils ont été critiques ou désemparés ?
- Qu'est-ce qui les faisait râler ?
- Qu'est-ce qui les enthousiasmait le plus
- Ont-ils quitté le Parti ? Ou s'en sont-ils éloignés ou au contraire, fidélité ?
- Concrètement, être militant coco, ca voulait dire quoi ? (vendre *L'Huma*, quoi d'autres ?)
- Quelle vision avaient-ils du programme commun ?
- Quelle vision des socialistes ?

Souvenirs liés à l'activité militante des parents

- Réunions
- Fêtes liées au militantisme (*Huma*, de ville, de section, etc.)
- Amis que voyaient les parents étaient-ils liés au Parti ?
- Manifs
- Sorties
- Etait-il souvent associé à l'activité militante des parents ? Ou bien était-il gardé par d'autres ?
- Quels mots (ou phrases) aujourd'hui leur restent dans la tête, qu'il aurait entendu martelé ?
- Place des pays de l'est ? De la place du colonel Fabien ? De Thorez ? De Waldeck Rochet ? De Marchais ? De Hue ? Quels souvenirs sont associés à ces différents noms ?

Jeunesse coco

- Lieu de naissance ?
- Loisirs ?
- JC ?
- Pif ?
- Faisait-il sien l'engagement parental ?
- A-t-il été critique face à cet engagement ?
- Coups de main donnés aux parents ?
- Vivait-il dans une commune communiste ? Quelles activités faisait-il avec la commune ?

Complicité avec les parents

- Quels souvenirs garde d'eux ?
- Souffert de leurs absences ?
- Y avait-il beaucoup de discussion entre eux ?
 - o Et notamment politique ?
 - o Thèmes ?
 - o Parlaient-ils volontiers ?
 - o Volonté d'expliquer aux enfants cet engagement ?
 - o Qui initiait les discussions ?

- A quelles occasions se faisaient-elles ? (repas, devant TV...)
- Y avait-il une admiration ?
- Comprendait-il l'engagement étant plus jeune ? Cela lui paraissait-il important ?

Gestion adulte de cet héritage

- A-t-il eu sa carte au PC ?
- Etre communiste, cela a-t-il un sens pour lui ?
- Définition du communisme ?
- Vote-t-il ? Pour qui ? La forme parti lui semble-t-elle efficace ? Pour quoi faire ?
- Que pense-t-il du monde politique ?
- Qu'est-ce que, aujourd'hui, il trouve beau dans l'engagement de ses parents ?
- Idem avec moins beau ?
- Quelles critiques formulerait-il par rapport à cet engagement ?
- Quelle vision a-t-il des socialistes ?
- A-t-il fait des écoles du Parti ?

S'engager dans la culture

- Place de la culture dans le milieu familial ?
 - Pratiques ?
 - Sorties ?
 - Discours ?
 - Livres ?
 - Chansons ?
- Formation culturelle ailleurs ?
- Comment s'est fait le choix ?
- Pourquoi cela avait un sens ?
- Qui et comment a-t-il été soutenu ? (matériel, encouragements)
- Quelles rencontres décisives ?
- Quel parcours de professionnalisation ? Directement dans les mondes de la culture ?
- A-t-il déjà eu envie de faire autre chose ?

Vie amoureuse et familiale

- Beaucoup sorti avec des enfants de cocos aussi ?
- Et aujourd'hui ?

Annexe D/ Evolution de la morphologie sociale à Saint-Denis et Nanterre depuis 1968 : diplômes

Tableau 16 : Population sans diplôme à Saint-Denis et à Nanterre (1968-2010)

Effectifs	1968	1975	1982	1990	1999	2010
Saint-Denis	35 828	33 540	34 476	25 566	18 305	25 996
Nanterre	29 260	28 930	25 720	19 461	12 250	14 048
%						
Saint-Denis	50,74	48,85	53,09	40,37	30,89	35,16
Nanterre	48,42	44,54	41,76	32,73	21,04	22,40

Source : INSEE, données harmonisées des recensements depuis 1968, population de 16 ans ou plus non scolarisée (en accès libre)

Tableau 17 : Population ayant un certificat d'études primaires à Saint-Denis et à Nanterre (1968-2010)

Effectifs	1968	1975	1982	1990	1999	2010
Saint-Denis	20 100	17 025	11 484	11 098	8 227	4 040
Nanterre	17 516	16 280	11 772	9 835	7 356	4 185
%						
Saint-Denis	28,47	24,80	17,69	17,52	13,88	5,46
Nanterre	28,99	25,06	19,12	16,54	12,64	6,67

Source : Idem

Tableau 18 : Population ayant un BEPC à Saint-Denis et à Nanterre (1968-2010)

Effectifs	1968	1975	1982	1990	1999	2010
Saint-Denis	2 712	3 215	3 448	4 860	5 041	3 865
Nanterre	2 684	3 885	4 164	4 604	4 818	3 585
%						
Saint-Denis	3,84	4,68	5,31	7,67	8,51	5,23
Nanterre	4,44	5,98	6,76	7,74	8,28	5,72

Source : Idem

Tableau 19 : Population ayant un CAP ou BEP à Saint-Denis et à Nanterre (1968-2010)

Effectifs	1968	1975	1982	1990	1999	2010
Saint-Denis	7 880	9 040	8 616	11 388	12 370	12 259
Nanterre	6 776	9 195	9 464	11 506	14 143	11 144
%						
Saint-Denis	11,16	13,17	13,27	17,98	20,87	16,58
Nanterre	11,21	14,16	15,37	19,35	24,29	17,77

Source : Idem

Tableau 20 : Population ayant un Baccalauréat à Saint-Denis et à Nanterre (1968-2010)

Effectifs	1968	1975	1982	1990	1999	2010
Saint-Denis	2 860	3 580	3 988	5 023	6 416	12 070
Nanterre	2 848	3 990	5 700	6 448	7 741	10 254
%						
Saint-Denis	4,05	5,21	6,14	7,93	10,83	16,32
Nanterre	4,71	6,14	9,26	10,84	13,30	16,35

Source : Idem

Tableau 21 : Population ayant un diplôme du supérieur à Saint-Denis et à Nanterre (1968-2010)

Effectifs	1968	1975	1982	1990	1999	2010
Saint-Denis	1 232	2 255	2 924	5 392	8 900	15 714
Nanterre	1 340	2 675	4 764	7 613	11 911	19 505
%						
Saint-Denis	1,74	3,28	4,50	8,51	15,02	21,25
Nanterre	2,22	4,12	7,74	12,80	20,46	31,10

Source : *Idem*